

TRANSMISSION D'ENTREPRISES - Une table-ronde s'est déroulée au Laténium, à Neuchâtel, pour sensibiliser les chefs d'entreprises et les conseils d'administration.

Préparation et valorisation



Les entrepreneurs de la nouvelle génération puiseront leur inspiration dans les œuvres réalisées par leurs devanciers. Musée de l'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

Pérenniser une entreprise et mieux se préparer à passer le témoin. Pour près de 80 chefs d'entreprises ou collaborateurs, concernés de près ou de loin par ces épineuses et parfois lancinantes questions, la Chambre du commerce de de l'industrie, la société de conseil Dimension SA et la Banque cantonale neuchâteloise (BCN) avaient co-organisé une soirée de partage et de témoignages sur le thème «Enjeux économiques régionaux en matière de transmissions d'entreprise».

Réuni au Laténium, le musée d'archéologie de Neuchâtel à Hauterive, pour creuser ce terrain sensible, tout un aréopage de spécialistes romands, face à un auditoire d'entrepreneurs, du «Haut» comme du «Bas» du canton. Ils étaient exactement 80, venus aussi pour entendre le patron des patrons neuchâtelois, le conseiller d'Etat Jean-Nathanaël (lire l'interview page suivante). L'idée était de leur offrir «des solutions concrètes pour gérer cet im-

portant processus», de sensibiliser les «boards» des entreprises sur leur responsabilité en matière de préparation. De faire témoigner des entrepreneurs qui ont vécu cette épreuve et de promouvoir une démarche proactive et professionnelle.

Du côté factuel, sur cette marotte de consultants, très en vogue, «beaucoup de statistiques et qui ne s'accordent guère entre elles», commente M^e François Frôté, administrateur de Dimension SA, bureau lausannois spécialisé dans l'évaluation et la transmission. «70 000 entités changeront de main au cours des cinq prochaines années, selon une publication récente de Credit Suisse, tandis que, selon un représentant de la BCV, environ 10 000 seraient concernées dans le canton de Vaud durant la même période.» Trop souvent, ajoute-t-il, le transfert ne prend en compte que les mois précédant et suivant la conclusion d'une transaction. Et que cette question reste très peu intégrée à la vie de l'entreprise. Que la posi-

tion de l'acheteur et du vendeur passe au premier plan, tandis que la situation de l'entreprise reste souvent dans l'ombre.

«S'impliquer dans la recherche de solutions concrètes»

«A mon sens ces changements devraient être appréhendés, non seulement lorsqu'ils interviennent, mais de façon continue à certains niveaux, à court, moyen et long terme, analyse M^e Frôté. A titre d'exemple, par la mise en place d'une veille de marché, d'outils de flexibilité, par un contrôle continu de la «roadmap produits» et surtout par une gouvernance précise et formalisée et dont le bénéfice est souvent sous-estimé.» L'analyse comprend la valeur de l'entreprise, l'appréciation des personnes appelées à succéder, l'identification des problèmes liés au droit des successions et l'organisation financière du transfert au sein d'une famille: connaissances précises, traçabilité, processus, ces thèmes ne

laissent guère de place à l'improvisation.»

Que penser du long débat et des multiples interventions de chefs d'entreprises qui se sont exprimés? Les récits d'Alain Marietta (Métalem), de Wolfgang Nipp (Tecaro), Pierre-Alain Nicati (Plastiglas) et Mauro Zuttion (Zuttion Construction) mettent en évidence un haut niveau de complexité pour l'entreprise qui, en plus de ses relations avec ses clients et ses fournisseurs, doit prendre en compte la question des banques, de ses partenaires commerciaux, du fisc et des autorités, des médias et des syndicats. Réussir une transmission, c'est aussi donner de la sécurité autour de soi. Anticiper et pour ce faire, se mettre, progressivement, dans un état de préparation permanent. Car, lorsqu'une reprise se concrétise, finalement, c'est dû à «une suite de hasards, de circonstances et de conviction personnelle mêlant mon envie de travailler dans un secteur où je pouvais amener quelque chose - c'est à dire ce que je peux amener à une entreprise et où je peux l'emmener», comme le résume Pierre-Alain Nicati.

«Ce que je retiens de cette rencontre, c'est que les chefs d'entreprises qui se sont exprimés ce soir sont très conscients des enjeux et de leur responsabilité face à leurs collaborateurs, leurs clients et leurs fournisseurs. Ils se sont montrés très impliqués dans la recherche de solutions en vue d'une transmission. C'était aussi intéressant d'entendre le point de vue du conseiller d'Etat, sensible à cela, reconnaissant que les chefs d'entreprises s'engagent dans cette direction et conscient de l'importance de conserver des conditions-cadres favorables à l'activité économique, tant au niveau fiscal qu'à celui des permis de travail qui permettent à une PME de fonctionner.»

François Othenin-Girard

RISQUE DEVICES

Euro et franc suisse: le divorce du siècle

Le franc fort fait souffrir l'économie suisse, mais une monnaie forte reflète aussi une économie forte. L'euro faiblit et la zone euro jubile, même si une devise faible reflète une économie faible. Un paradoxe? Non!

Au départ, en 2011, lorsque le cours de l'euro tombe à la parité avec le franc suisse, c'était la déception générale et un coup dur pour les différentes banques nationales. La chute de l'euro était due à la crise grave de certains Etats membres, notamment l'Irlande, l'Espagne et la Grèce. Au tapis, la monnaie unique fait du franc une monnaie refuge.

L'afflux de capitaux se déversant en Suisse renchérit le franc et abaisse les prix sur le marché intérieur (renchérissement négatif). Le risque déflation menace alors directement l'économie suisse, poussant la Banque nationale suisse (BNS) à fixer un taux plancher. Et ce taux resterait maintenu aussi longtemps que plane la menace d'un scénario déflationniste.

Mais entre-temps, l'économie européenne ne s'est pas relevée. Au contraire, non seulement certains pays restent enlisés dans la crise, mais d'autres y sombrent progressivement. En 2014, les différents gouvernements des pays de l'UE s'accordent enfin sur la nécessité d'un plan de relance économique. Mais sans contrainte, car les critères de cohésion posent des limites précises à chacun des Etats de l'Union dans sa propension à dépenser.

Début 2015, la Banque centrale européenne (BCE) trouve la parade: permettre aux Etats de s'endetter afin de stimuler la conjoncture via des incitations fiscales et subventions. La BCE, quant à elle, se propose de racheter leurs nouvelles dettes, un modèle appelé «Quantitative Easing» se pratique déjà par la Banque fédérale américaine (Fed). Mais il y a un hic, faire tourner la planche à billets pour déverser des quantités massives de liquidités sur le marché fera dévaluer l'euro.

Trop c'est trop: la BNS ne pouvait pas suivre

Ainsi est né le programme de rachats d'actifs d'un montant astronomique de 1140 milliards d'euros. Trop c'est trop, la BNS préalablement informée ne peut pas suivre. Car pour maintenir le taux plancher, elle aurait été contrainte d'acheter des euros pour un montant proportionnellement équivalent. Elle abandonne le taux plancher.

L'économie suisse a déjà beaucoup spéculé sur les conséquences de la décision de la BNS. La prochaine grande question sera de savoir quels effets aura le plan de la BCE sur l'économie européenne.

Car ce vaste programme de rachats de la dette est, en réalité, un plan de relance conjoncturelle caché: à la place d'entreprendre d'austères réformes structurelles, les gouvernements pourront distribuer des aides fiscales et subventions. En s'endettant encore davantage... C'est d'autant plus affolant que, rappelons-le, la crise européenne a précisément démarré à cause de l'endettement trop élevé des Etats!

La BCE, elle même, est prise à son propre piège, les milliards annoncés sont désormais considérés comme un minimum. Car si l'effet de croissance désiré n'était pas au rendez-vous, elle se promet de racheter encore plus de dette.

Jusqu'à quand? Personne ne peut le prédire. Mais une chose est sûre, produire une telle quantité d'euros maintiendra le franc fort sur une très longue période. Jusqu'à ce que l'UE ait surmonté ses problèmes.

Henrique Schneider, usam



Faire tourner la planche à billets pour déverser des quantités massives de liquidités sur le marché fera dévaluer l'euro: c'est la seule certitude actuelle!

Successions: une initiative très confiscatoire!

L'initiative sur les successions - «J'espère que cette initiative sur les successions va être refusée par le peuple, car c'est une initiative très confiscatoire pour les chefs d'entreprises qui mouillent leurs chemises et ont déjà payé beaucoup d'impôts, soit sur leurs revenus, soit sur les revenus de leur entreprise ou leur fortune. Donc c'est assez scandaleux qu'on essaie d'obtenir l'introduction d'un impôt supplémentaire sur les successions. C'est idiot car cela risque de décourager les entrepreneurs.»

RIE III - «J'ai l'impression que cette réforme est un serpent de mer qui dure depuis plusieurs années et risque de prendre encore plusieurs années. Il s'agit d'un processus influencé par des facteurs extérieurs à la Suisse, qui subit de fortes pressions des pays voisins souhaitant obtenir que les conditions fiscales suisses soient révi-

sées. Un aspect intéressant des entreprises est le fait que l'on mette tout le monde sur un pied d'égalité avec un taux d'impôt similaire, ce qui apparemment déjà en place dans le canton de Neuchâtel et qui est prévu dans les cantons de Genève et Vaud. J'espère que cela va se réaliser rapidement, car ce serait un véritable encouragement pour les PME.»

Billag - «C'est comme l'impôt sur les successions, cela fait partie des choses absurdes. Je ne connais pas d'entreprises où les collaborateurs regardent la télévision durant la journée. Je trouve très étonnant que l'on ponctionne un nouvel impôt de cette manière. Cela n'a pas beaucoup de sens pour moi.»

Claude Romy VOIRÉE

Dimension SA:

«Ce que je retiens de cette rencontre, c'est que les chefs d'entreprises qui se sont exprimés ce soir sont très conscients des enjeux et de leur responsabilité face à leurs collaborateurs, leurs clients et leurs fournisseurs. Ils se sont montrés très impliqués dans la recherche de solutions en vue d'une transmission. C'était aussi intéressant d'entendre le point de vue du conseiller d'Etat, sensible à cela, reconnaissant que les chefs d'entreprises s'engagent dans cette direction et conscient de l'importance de conserver des conditions-cadres favorables à l'activité économique, tant au niveau fiscal qu'à celui des permis de travail qui permettent à une PME de fonctionner.»